

COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ECOLE DU RPI RONTIGNON-NARCASTET

JEUDI 9 JUIN 2016

Étaient présents :

Les parents d'élèves délégués : Mmes Gabagnou, Verdier, Rodrigues, Barrière, Marion et Cambus, M. Dauriac ;

Pour la municipalité de Narcastet : Mme Arasco ;

Pour la municipalité de Rontignon .. : M. Dudret et Mmes Del Regno et Hourcade-Médebielle ;

Les enseignantes : Mmes Massonnat, Riutort, Favié, et Touyarou.

Excusés : M. Laporte-Fauret, inspecteur de l'éducation nationale ; Mme Pucheu, parent d'élève déléguée ; M. Faux, maire de Narcastet ; Mme Pitaval, enseignante à temps partiel.

ORDRE DU JOUR

1. EFFECTIFS / RÉPARTITION RENTRÉE 2016

A. Effectifs 2016-2017

	PS	MS	GS	
	14 (+ 4 possibles)	19	18	
CP	CE1	CE2	CM1	CM2
8	17	15	8	16

B. Répartition des enfants

Les enfants du cycle 1 sont à Rontignon (au moins 51). La répartition prévue est la suivante : PS/MS avec Mme Riutort et PS/GS avec Mme Massonnat.

Les enfants du CP au CM2 sont à Narcastet (64 élèves). Ils seront répartis dans les 3 classes :

- CP/ CE1 avec Mme Favié,
- CE1/CE2 avec Mme Touyarou,
- CM1 CM2 avec Mme Pitaval.

Le groupe de CE1 sera entre les deux classes. La répartition des élèves relève des choix de l'équipe pédagogique.

Pour les deux écoles, les listes des classes seront affichées le jour de la pré-rentrée (mercredi 31 août).

2. ACCUEIL DES TPS

A ce jour, il n'est prévu aucune entrée en janvier compte tenu des effectifs prévisionnels actuels (entre 25 et 28 par classe en septembre).

La décision finale sera prise lors du 1^{er} conseil d'école de la prochaine année scolaire soit en novembre 2016.

Si des élèves devaient être inscrits pour la rentrée de janvier 2017, deux critères de sélection seront retenus :

1. propreté
2. ordre de naissance avec priorité pour enfants non allophones.

3. PÉRENNITÉ DU RPI ? (QUESTION PARENTS)

Les représentants des communes de Narcastet confirment que la réforme territoriale en cours qui conduit à la suppression de la communauté de communes Gave et Coteaux n'a **aucune incidence sur le RPI. En effet, la carte scolaire est totalement détachée des établissements publics de coopération intercommunale.** Aussi, le départ des communes d'Assat et de Narcastet vers le Pays de Nay et la fusion des 5 autres communes (Aressy, Meillon, Bosdarros, Rontignon et Uzoz) avec la communauté d'agglomération Pau-Pyrénées n'impacte-t-il pas le RPI qui fonctionne sous convention passée entre les communes de Rontignon et de Narcastet.

Cette convention relève de la libre détermination des deux communes qui n'ont pas l'intention de la remettre en cause.

Monsieur Dudret précise que l'académie trouverait avantage à l'élargissement du RPI avec la commune d'Uzoz, un pôle maternel à Rontignon ; cette décision relève d'un choix politique qui n'est pas aujourd'hui à l'ordre du jour.

Madame Favié fait observer aux parents que pour les départs en 6^e, le choix du collège dépend de l'adresse des parents. Les enfants de Narcastet et Rontignon ne changent pas de collège de rattachement (Marguerite de Navarre).

4. PROJETS PÉDAGOGIQUES 2016/2017 :

- Un projet de classe découverte pour 2 classes de l'école de Narcastet en début d'année (élèves de CP/CE1/CE2).
- Un projet de séjour avec nuitées à l'école de Rontignon qui concernerait les deux classes (PS/MS/GS).
La décision finale et le nombre de nuitées dépendront notamment des bénéficiaires de la fête de l'école à venir, ce projet se positionnant plutôt en fin d'année.
- Les séances de piscine commenceront dès la rentrée de septembre pour les élèves de GS/CP/CE1. Tous les élèves de CE1 se rendront à la piscine au 1^{er} trimestre. Les familles seront sollicitées pour l'accompagnement des séances.

5. AVANCEMENT DES TRAVAUX À L'ÉCOLE DE RONTIGNON

Monsieur Dudret présente l'état d'avancement des travaux, la mise hors d'eau, hors d'air étant en cours. Cela signifie que le gros œuvre (maçonnerie, charpente) est quasiment achevé. Les menuiseries extérieures sont en phase finale de pose.

Le cloisonnement intérieur est en cours avec la mise en place de l'isolation. La chape sera coulée sous une dizaine de jour.

Le chantier présente un retard d'exécution de l'ordre d'une dizaine de jours et le calendrier est sans marge pour une livraison à la rentrée scolaire 2016.

Le retrait de la structure provisoire modulaire est programmé pour le mercredi 6 juillet.

Les travaux prévus à l'intérieur des locaux existants débiteront dès le premier jour des vacances scolaires.

Monsieur le maire de Rontignon rappelle aux membres du conseil que les travaux en cours concernent uniquement la tranche ferme (cantine, chaufferie, espace sommeil) et bénéficient des soutiens suivants : 8 200 € par le ministère de l'Intérieur au titre de la réserve parlementaire, 93 000 € du conseil départemental des Pyrénées-Atlantiques au titre du contrat de territoire passée avec la communauté de communes Gave et Coteaux et enfin 175 000 € de l'État au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR).

La commune a contractualisé un emprunt de 293 000 € sur deux ans au taux fixe de 0,99 % pour couvrir le montant des subventions (elles sont versées sur factures acquittées visées par le trésorier de la commune) et un emprunt à moyen terme (20 ans) à taux fixe de 1,74% d'un montant de 370 000 € pour couvrir la part communale relative aux travaux et à tous les frais d'études et d'ingénierie. Le montant des travaux est subventionné à hauteur de 50 à environ.

6. RÉAMÉNAGEMENT DE L'ÉCOLE DE NARCASTET

La reprise des travaux est programmée pour les vacances d'été. Si les huisseries ont déjà été changées, c'est maintenant les peintures et les sols qui vont être refaits ; une salle des maîtres sera créée sous le petit préau.

Les locaux seront opérationnels en septembre.

Du matériel informatique va également être installé : acquisition de 2 TBI (pour les classes de CE1/CE2 et CM1/CM2) de 20 tablettes et de 4 ordinateurs supplémentaires.

7. ORGANISATION DES TAP DE RONTIGNON

Un sondage est en cours afin de connaître les intentions des parents des futurs PS par rapport aux TAP 2016/2017.

Dès la rentrée 2016, une réflexion va être conduite pour l'élaboration d'un nouveau plan éducatif territorial (PEDT) qui devra supporter un processus de validation passant par les services préfectoraux et la direction départementale des services de l'Éducation nationale.

L'organisation des activités périscolaires sera, dans ce cadre, rediscutée afin de s'adapter au mieux au public accueilli.

8. CANTINE DE NARCASTET (QUESTION PARENTS)

Question : des familles trouvent que les repas sont trop déséquilibrés (peu de légumes et beaucoup de féculents).

Réponse de la mairie : les goûts des enfants sont pris en compte (auparavant, il y avait beaucoup de gaspillage). La personne responsable a été absente. Depuis son retour, les menus sont élaborés en fonction des propositions faites par une diététicienne. L'équilibre alimentaire n'est pas forcément à regarder sur la journée mais plutôt sur une semaine entière.

Ce point sera rediscuté si nécessaire lors d'un prochain conseil d'école.

9. DIFFUSION DU COMPTE-RENDU DES CONSEILS D'ÉCOLE (QUESTION PARENTS)

La question est posée sur la diffusion à tous les parents du compte-rendu établi suite aux réunions du conseil d'école.

Réponse : ce compte-rendu est public et est accessible à tous

- ▶ **Rontignon** : Les comptes-rendus sont disponibles sur le site de la commune (<http://www.rontignon.fr/index.php/vie-au-quotidien/les-ecoles>) et un envoi par courrier électronique est fait à l'ensemble des familles de l'école maternelle.
- ▶ **Narcastet** : les comptes-rendus sont consultables à l'école durant les heures d'ouverture. Une copie papier peut être obtenue sur simple demande.

10. QUESTIONS D'OPPORTUNITÉ

Monsieur le maire de Rontignon expose deux questions non inscrites à l'ordre du jour.

- ▶ **Paiement des factures de garderie.** La possibilité d'un paiement par prélèvement automatique est en cours d'étude. La mise en œuvre dépendra du volume ; aussi un sondage va-t-il être réalisé pour connaître les intentions des parents. Ce point a déjà été abordé au cours d'un conseil d'école antérieur. Compte tenu des volumes de paiement en cause, le paiement par carte bancaire est exclu ;
- ▶ **Photocopieur de la maternelle.** Compte tenu de l'obsolescence programmée du photocopier noir et blanc de la maternelle (pilote indisponible pour les ordinateurs opérant sous Windows 10), son remplacement est programmé : la décision sera prise au cours du conseil municipal du 14 juin prochain et sa mise en place réalisée le plus rapidement possible (société SEB). Ce photocopieur SHARP sera de même technologie que celui de la mairie et permettra la photocopie couleur (réglage par défaut sur noir et blanc) et disposera d'un scanner en réseau.

Question parents de l'APE : les mairies offrent-elles l'apéritif pour la fête de l'école ?

- ▶ **La réponse est négative** : ce n'est pas prévu et cela n'a pas été demandé par l'APE du RPI.

Sujet abordé par la directrice de la maternelle

- ▶ **Préparation du foyer municipal de Rontignon.** Un mot sera distribué aux familles afin d'avoir de l'aide à l'installation et à l'organisation le vendredi soir et le samedi matin.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h20.